

## **Réponse à la consultation CIIP sur le Plan d'études romand pour l'anglais couvrant les 7<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> années scolaires**

### 1. Appréciation générale

Tout en saluant l'ensemble des efforts d'harmonisation et d'amélioration des espaces éducatifs tant romand que national et en y participant activement, le SER a toujours émis les plus grandes réserves sur les concepts de l'enseignement des langues au plan national et au plan régional (voir les prises de position successives depuis celle du 30 octobre 2000).

Cette volonté de remettre en question ces concepts (CDIP et CIIP) de l'enseignement des langues conduit les associations membres du SER à interroger plusieurs facettes de ce plan d'études, tout en constatant sa bienfaisance en regard du mandat et des missions reçus par le groupe de travail.

Ce n'est pas la production de celui-ci qui est en cause, c'est le contexte dans lequel elle a été faite et le degré de non applicabilité du plan d'études qui en résulte.

La position et les questionnements du SER sont très largement exposés dans un rapport "Enseignement des langues" élaboré en vue de l'AD qui a eu lieu en avril 2010 (cf.

<http://www.le-ser.ch/langues/> )

Pour mémoire, le SER ne peut que constater l'échec de l'enseignement des langues vivantes : on n'apprend pas une langue à l'école.

Même si c'était le cas, la dotation horaire, l'environnement, le nombre d'élèves dans un groupe de langues devraient être adaptés en conséquence.

Une langue ne constitue pas une matière scolaire comme les autres, alors qu'on s'obstine à la considérer comme telle. De plus, les recherches font apparaître que les facultés d'apprentissage linguistique commencent à décliner vers dix ans. Le SER plaide donc pour une approche plurilingue plus naturelle, mesurée et réaliste dès les premiers degrés de l'école, visant à atteindre les objectifs de communication de niveau A2.2 en fin de scolarité obligatoire et à doter les élèves de réelles compétences pour un apprentissage efficace en situation.

## 2. Pertinence, adéquation, précision et lisibilité des...

- 2.1 ... déclinaisons des progressions des apprentissages
- 2.2 ... indications pédagogiques
- 2.3 ... attentes fondamentales

Remarque générale : Les attentes fondamentales sont exprimées en termes d'objectifs scolaires décontextualisés et non de situations de communication (voir des exemples au pt 3).

La différence d'avec les attentes fondamentales de L2 dans le PER est patente. Il en résulte bien évidemment le même défaut dans la progression des apprentissages et dans les indications pédagogiques.

Bien que se référant systématiquement au CECR-PEL, ce plan d'études le dénature en sortant les objectifs de leur contexte de communication.

- 2.4 ... niveaux de référence

La définition d'attentes de niveau A1.2 pour le cycle 2 est contestable. Que le concept des langues prévoie, en fin de cycle 3 un niveau d'atteinte semblable pour L2 (7 ans d'études) et L3 (5 ans d'études) prête déjà à discussion. Il n'y a aucune raison d'anticiper l'exigence de même niveau à la fin du cycle 2 déjà. On pourrait très bien viser A1.1 pour certaines attentes au moins.

A cet égard, on peut rappeler que la version actuelle du PER prévoit un niveau A1.2 pour la L2 et que l'objectif A2.1 des compétences fondamentales (standards nationaux) "à plus long terme" a été imposé par la CDIP et doit être remis en question.

Pour le cycle 3, le report des objectifs sur deux niveaux au lieu de trois s'opère par un durcissement des attentes de compréhension, tant orale qu'écrite. Des objectifs à la hauteur du B1.2 en deuxième niveau sont trop ambitieux. Rien n'empêche une progression plus élevée pour certains élèves. Le niveau 2 doit rester à B1.1.

## 3. Remarques précises, objectif par objectif, en se référant à leur numéro

Quelques exemples à l'appui de la remarque générale ci-dessus :

- L2 23 ... comprend lorsque quelqu'un parle de lui-même, de sa famille, lentement, à l'aide de mots simples.
- L3 23 ... comprend des textes oraux courts à l'aide d'un support gestuel et/ou iconographique si le langage est standard, le débit adapté et le thème familier.

Constatations :

- en L2 → situation de communication
- en L3 → contexte scolaire

- L2 22 ... présente brièvement lui-même, sa famille et ses passe-temps et décrit avec des mots simples quelques objets d'usage quotidien.
- L3 22 ... produit des énoncés et des textes écrits simples et compréhensibles sur certains aspects de son identité.
- L2 26 ... se fait comprendre au moyen d'un répertoire limité d'expressions et de mots mémorisés.

- L3 26 ... mobilise un répertoire de mots et d'expressions relatif à des situations familières.  
 ... mobilise des structures grammaticales de base appartenant à un répertoire mémorisé.  
 ... utilise de manière appropriée les temps du présent en fonction de la situation de communication.
- L2 34 (N1) ... raconte une histoire courte en énumérant simplement les faits dans l'ordre.
- L3 34 (N1) ... produit des textes oraux cohérents et compréhensibles pour parler de lui-même et de son environnement, raconter une histoire ou présenter un exposé.
- L2 32 (N1) ... écrit quelques phrases très courtes sur ce qu'il préfère ou qu'il aimerait avoir (p. ex. sur la nourriture, les habits ou les animaux).
- L3 32 (N1) ... produit des textes écrits, simples, cohérents et compréhensibles sur lui-même et son environnement, ainsi que pour raconter une histoire ou présenter un sujet.

On pourrait multiplier les exemples qui montrent que, bien qu'on ait les mêmes références du CECR-PEL, la formulation des exigences entre L2 et L3 est plus scolaire, plus exigeante et plus éloignée du contexte de communication.

#### 4. Cohérence inter-langues (L1/L2/L3) et cohérence verticale entre cycles 2 et 3

Les exemples cités au pt 3 montrent à l'évidence un défaut de cohérence des attentes entre L2 et L3.

Quant à la cohérence avec L1, elle est souhaitable, recherchée et développée quotidiennement dans la pratique, mais peu apparente dans le plan d'études à l'exception des aspects "fonctionnement de la langue". Une didactique intégrée serait à inventer comme un volet spécifique y relatif dans le plan d'études.

#### 5. Lexique (nouvelles occurrences)

Ces nouvelles occurrences sont intéressantes en ce qu'elles apportent des indices et des stratégies méthodologiques pour la scolarisation de l'apprentissage de la langue. Elles sont à déplorer lorsqu'elles conduisent à s'éloigner des situations de communication.

#### 6. Autres observations, questions et recommandations

Le SER ne peut que reconnaître l'extraordinaire pression de "politiquement correct" qui s'exerce sur l'école et sur la société pour que soit introduit l'anglais à l'école. Il salue la sagesse de la CIIP d'avoir privilégié une langue nationale en L2, contrairement à une grande partie des Alémaniques.

Il reste pourtant persuadé que le concept actuel des langues en scolarité obligatoire est voué à l'échec et doit être remis en question.

L'importance qui lui est donnée a des effets collatéraux très inquiétants. L'exigence du niveau B2 pour les enseignants est irréaliste et le nivellement de la formation initiale au seul Bachelor rend celle-ci d'autant plus incohérente. Il va s'ensuivre (et cela a déjà commencé) une sélection tendancieuse des futurs enseignants et des déséquilibres annoncés dans l'organisation du travail scolaire, qui vont porter préjudice à une saine mise en œuvre du PER et des objectifs légitimes exprimés dans la Convention scolaire romande.

Les futurs citoyens qui habitent nos classes ont besoin que soient développées des aptitudes plurilingues, mais aussi une maîtrise optimale de la langue française et surtout des compétences et des connaissances générales, fruit d'un développement équilibré.

Le SER est déterminé à remettre en question ce concept des langues dès la rentrée et à œuvrer à une école apte à relever les défis qui sont les siens.

#### 7. Coordonnées de la personne à contacter en cas de questions

Georges Pasquier : tél. mobile : 078 686 68 12  
e-mail : [president@le-ser.ch](mailto:president@le-ser.ch)